

Société de développement régional

Présentation : Aperçu des programmes

Mai 2019

Société de développement régional

La Société de développement régional (SDR) est la société de la Couronne provinciale qui s'occupe de planifier, de coordonner et de mettre en œuvre des initiatives de développement régional et économique pour la province du Nouveau-Brunswick.

Notre mission

- ❖ Travailler en partenariat pour soutenir les priorités de développement du Nouveau-Brunswick.

Notre mandat

- ❖ Élaboré conformément à la *Loi sur la Société de développement régional*.

Responsabilités actuelles de la SDR



Gérer des programmes
de financement



Gérer des ententes



Gérer des actifs

Gestion des programmes de financement

Principes directeurs :

- traitement du dossier de candidature;
- évaluation des projets sur la base des principes directeurs;
- harmonisation avec la stratégie et les priorités provinciales;
- contributions généralement non remboursables;
- contribution financière ne représentant qu'un pourcentage du coût total du projet;
- remboursement sur réclamation.

Programmes de financement de la Société de développement régional

- Fonds de développement économique et d'innovation pour le nord du Nouveau-Brunswick (FDEINNB);
- Fonds de développement économique et d'innovation pour la région de Miramichi (FDEIRM);
- Entente bilatérale intégrée (EBI);
- Fonds de développement total (FDT);
- Investissement dans l'innovation (II);
- Programme d'aide en capital à la famille et à la jeunesse (PACFJ);
- Fonds d'investissement communautaire (FIC); et
- Fonds des initiatives spéciales (IS).

Sommaire des programmes de financement

Fonds	But	Budget 2019-2020 (provincial)	Engagements pour 2019/2020	Solde
FDEINNB	Faire croître et diversifier l'économie et les collectivités du nord du Nouveau-Brunswick.	18 850 000 \$	16 000 000 \$	2 850 000 \$
FDEIRM	Faire croître et diversifier l'économie et les collectivités de Miramichi.	5 000 000 \$	4 000 000 \$	1 000 000 \$
EBI	Favoriser la croissance économique à long terme, bâtir des collectivités inclusives et soutenir une économie verte et faible en carbone.	5 000 000 \$	4 100 000 \$	900 000 \$
FDT	Appuyer l'innovation à valeur ajoutée dans les secteurs des ressources de la province.	6 700 000 \$	3 700 000 \$	3 000 000 \$
II	Investissements dans les instituts de recherche de la province pour accroître la productivité et augmenter la capacité afin de répondre aux besoins du marché.	14 700 000 \$	14 200 000 \$	500 000 \$
PACFJ	Soutenir les projets axés sur les familles et les jeunes de la communauté, projets qui sinon n'iraient pas de l'avant.	1 750 000 \$	0 \$	1 750 000 \$

Sommaire des programmes de financement (suite)

Fonds	But	Budget 2019-2020 (provincial)	Engagements	Solde
FIC	Soutenir des projets qui : renforcent l'identité ou les actifs d'une communauté, offrent des avantages sociaux et économiques ou élaborent des initiatives qui consolident une communauté.	2 450 000 \$	0 \$	2 450 000 \$
IS	Projets d'immobilisations communautaires ou de développement qui soutiennent les infrastructures essentielles communautaires, par exemple récréatives et touristiques.	14 665 000 \$	12 800 000 \$	1 865 000 \$

Remarque : La SDR est également responsable d'autres programmes de financement, lesquels sont plus spécifiques à un secteur en particulier ou touchent à leur fin.

EBI - Détails

165
millions
de
dollars

Transport en commun – 25 %

Fonds alloués aux travaux de construction, d'agrandissement et d'amélioration des réseaux de transport en commun.

347
millions
de
dollars

Infrastructure verte – 51 %

Fonds alloués à l'amélioration de la qualité de l'environnement, à la réduction des gaz à effets de serre et à l'augmentation de la résilience des collectivités, dans le cadre de trois sous-volets distincts.

46
millions
de dollars

Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives – 7 %

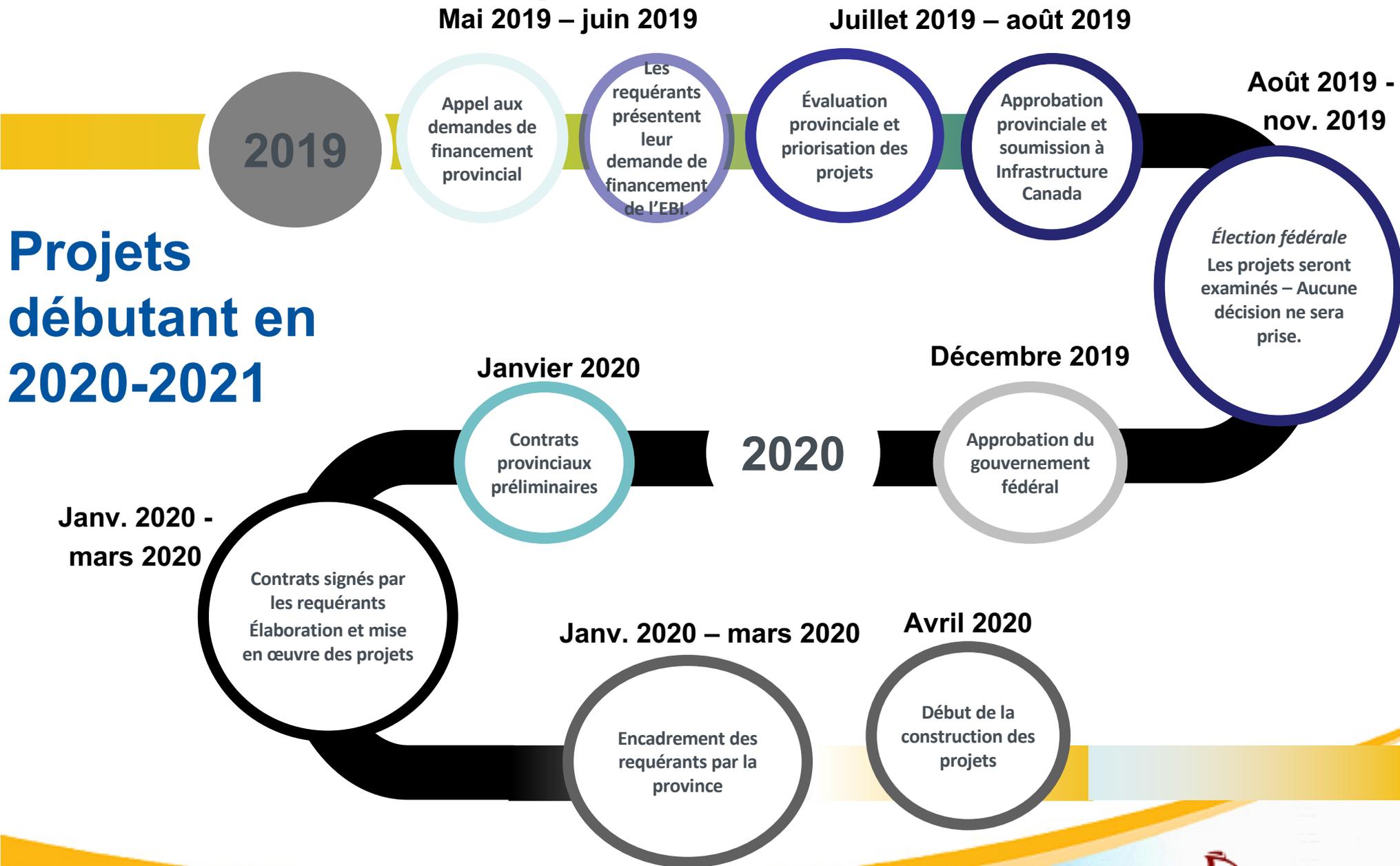
Fonds visant une augmentation de la participation citoyenne et une appréciation des espaces culturels, récréatifs et communautaires.

115
millions
de
dollars

Infrastructures des collectivités rurales et nordiques – 17 %

Fonds visant l'amélioration de la qualité de vie des collectivités rurales et nordiques.

EBI – Prochaines étapes



Projets débutant en 2020-2021

Gestion des ententes

- Entente sur la taxe sur l'essence fédérale
- Fonds des petites collectivités
- Protocole d'entente entre le Fonds pour l'infrastructure de transport en commun et le Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FITC – FEPTUE)
- Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone

Gestion des actifs

Globalement, la SDR et la Gestion provinciale Ltée se partagent 200 biens.

SDR

- Le barrage de la rivière Charlo et l'approvisionnement en eau de Dalhousie
- Divers biens

Gestion provinciale Ltée

- Le site de l'ancienne entreprise UMO à Miramichi (notamment des immeubles de bureaux inoccupés, divers biens et infrastructures)
- Chantier naval de Bas-Caraquet

Questions aux participants

- En quoi le mandat de votre organisation correspond-il au mandat et à la programmation de la SDR?
- Votre groupe a-t-il remarqué des manquements dans la programmation de la SDR? Comment peut-on y remédier?
- Comment votre organisation peut-elle s'engager dans des discussions, à l'échelle régionale, portant sur les priorités et les besoins?
- Quels critères devrait-on utiliser lors de l'établissement de priorités en matière de dépenses en infrastructures? Quels résultats peut/devrait-on mesurer? (Uniquement pour les municipalités).